

DÉCLARATION FNEC FP-FO
COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
16 DÉCEMBRE 2024
Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CSA Académique,

Pour commencer, nous souhaitons ici exprimer la colère et l'immense tristesse de nos militants qui ont appris il y a quelques jours que notre ancien collègue, Jean-Pascal Méral, membre de cette instance académique durant de nombreuses années, venait de perdre sa fille âgée de 23 ans, victime d'un féminicide. Notre organisation s'associe à la souffrance de Jean Pascal et des siens. Au-delà du drame qui frappe une famille et ses proches, ce féminicide, au plus près de nous, prouve, s'il le fallait, que les violences faites aux femmes sont un fait social, une réalité qui n'épargne personne. Il est urgent que tout soit mis en œuvre pour que les féminicides appartiennent définitivement au passé.

Le gouvernement Barnier est donc tombé le 4 décembre 2024 suite à une motion de censure votée par une majorité de députés. Cela a eu pour conséquences directes de faire tomber les projets de loi de finances et de la sécurité sociale 2025. Les suppressions de postes prévues au budget 2025 ont donc disparu, le projet concernant les 3 jours de carence et la réduction de 10% de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie est abandonné et la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) est rétablie. Malgré tout, les revendications demeurent. Et même si FO Fonction Publique a alors décidé de suspendre son appel « dans l'attente des orientations du nouveau Gouvernement. », dans l'Education Nationale, le taux de grévistes record du 5 décembre, a montré que nombreux étaient ceux qui n'avaient pas envie de renoncer à lutter pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. C'est pourquoi la FNEC FP-FO a été présente sur le terrain, les 10, 11 et 12 décembre, pour faire avancer la volonté d'organiser dans l'unité la plus large possible la grève jusqu'à satisfaction des revendications, en opposition aux journées d'action inefficaces. Nous l'avons fait aux côtés des personnels de la Fonction Publique, mais aussi aux côtés des autres secteurs du privé mobilisés. Nous l'avons fait et nous continuerons à le faire si nécessaire. En effet, si le gouvernement Bayrou met en œuvre les mêmes politiques destructrices de la Fonction Publique que celles du gouvernement Barnier, alors il peut être certain que nous mobiliserons contre lui ! D'ailleurs, nous souhaitons qu'il commence par corriger le tir dans certains secteurs, comme par exemple en augmentant le nombre de postes ouverts aux concours du CAPES et du CAPLP. En effet, à ce jour, il est prévu, par exemple, une baisse de 232 postes au CAPES externe, dont 50 en mathématiques et 29 en lettres modernes, alors que le manque d'enseignants dans ces disciplines est flagrant cette année. Idem au CAPLP externe en Maths-Sciences (-54).

FO Fonction Publique a déjà déposé un préavis de grève courant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 !

Nos revendications sont claires et précises. Nous exigeons :

- l'abrogation de la réforme des retraites ;
- une revalorisation immédiate de 10% du point d'indice et l'ouverture de négociations pour améliorer notre grille indiciaire ;
- la suppression du jour de carence et de tout impact sur l'indemnisation en cas d'arrêt maladie ;
- le retrait de toutes les mesures qui détruisent l'Ecole publique, du « choc des savoirs » à la réforme Grandjean des lycées professionnels, en passant par l'acte 2 de l'Ecole inclusive ;
- la création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- un Statut et un vrai salaire pour les AESH ! L'abandon des PIAL et des PAS ! Des moyens pour l'enseignement spécialisé !

D'ailleurs, concernant les AESH, nous avons bien reçu votre courrier, Madame La Rectrice, qui valide enfin l'application des deux jours de fractionnement déclinés en deux journées ou quatre demi-journées rémunérées et sans récupération sur le temps scolaire. Il s'agit là d'une victoire pour la FNEC FP-FO, puisque notre organisation a porté cette revendication sans relâche, à tous les niveaux, depuis plus de 3 ans ! Merci !

Nous souhaitons aborder dans cette déclaration liminaire également deux points qui sont à l'ordre du jour de ce CSA Académique.

Les projets de la carte des formations professionnelles et BTS pour la rentrée scolaire 2025.

Madame La Rectrice, vous nous avez assuré maintes fois l'année dernière que la méthode permettant de définir la carte des formations professionnelles allait changer : davantage de discussions avec les équipes pédagogiques et les représentants syndicaux, des outils d'analyse et de pilotage clairs et précis, des informations données plus tôt, une visibilité pluriannuelle, etc. Malheureusement, force est de constater qu'il n'en est rien.

En effet, si on regarde tout d'abord au niveau du calendrier, ce n'est pas mieux que l'année dernière. On peut même considérer que c'est pire. Certes, vous avez décalé ce CSAA d'octobre à décembre, mais le GT qui avait été réuni le 29 septembre 2023, ne s'est réuni cette année que le 9 décembre !

Au niveau de la visibilité pour les rentrées 2026 et 2027, nous n'avons rien, alors que lorsque la carte n'était pas « pluriannuelle », nous avions connaissance officiellement des prévisions à N+2. Madame la DRAFPICA adjointe a bien tenté de nous rassurer en nous précisant qu'elle travaillait déjà sur des pré-projets pour les 2 rentrées suivantes, mais comme elle ne peut rien nous dire, alors nous restons sur notre faim.

Au niveau des outils, qui nous ont été présentés comme indiscutables, là encore, Madame La Rectrice, il y a comme un problème. En effet, ces indicateurs utilisés pour décider d'une fermeture de section ou de diminution d'effectifs sont issus de la plateforme Orion - Mission Inserjeunes (version bêta indiquant sur sa page d'accueil « outil en construction »). Et l'outil ORION, d'aide à la transformation de la carte des formations, qui rassemble des statistiques d'insertion à 6 mois et de poursuite d'étude des élèves à l'issue de leur réussite à l'examen, travaille avec des données qui datent

de 2022 ! En effet, les derniers chiffres sont obligatoirement ceux de la session 2022. Il classe donc les formations en fonction de leur « devenir favorable », par rapport à la moyenne régionale, dans un des quadrants Q1 à Q4 sans avoir les chiffres, ni de 2023, ni de 2024 ! Et la comparaison est faite avec une moyenne générale de formations de même niveau mais n'ayant rien à voir les unes avec les autres sur le plan professionnel. Aucune formation n'est à l'abri de passer rapidement dans le mauvais quadrant ! Et on a bien compris qu'il ne fallait absolument pas se retrouver en Q4 ! En réponse à nos critiques, nous avons entendu que tout cela était corrigé grâce à des échanges nourris dans les établissements avec les équipes pédagogiques qui peuvent apporter leur expertise particulière et actuelle. Madame La Rectrice, nous pouvons vous affirmer qu'en réalité, en 2024, dans la plupart des établissements, il n'en a rien été. Dans le meilleur des cas, les collègues ont « bénéficié » d'une information lors d'un Conseil Pédagogique une fois que les éléments avaient déjà été discutés entre leur chef d'établissement et le corps d'inspection...

Lors du groupe de travail du 9 décembre, nous devons reconnaître que nous avons eu droit à la parole. Nous avons pu argumenter point par point sur chaque projet qui nous paraissait incohérent et pour lesquels nous avons été mandatés par les équipes pédagogiques. Malheureusement, même si nous avons réussi à « démonter » assez facilement quasiment tous les éléments avancés par l'autorité académique, nous avons eu le sentiment que rien ne bougerait... Enfin, si, nous devons vous remercier Madame La Rectrice d'avoir accepté de revenir sur votre projet de suppression du Bac Pro « Ouvrages du bâtiment option métallerie » au lycée Cantau à Anglet. Il s'agit là d'une excellente décision et nous allons vous inviter à continuer sur cette voie, celle de la raison.

En effet, Madame La Rectrice, nous cherchons encore à comprendre ce qui a pu guider les choix des projets de cette carte des formations... Ce dont nous sommes certains, c'est que l'ouverture des 3 formations à la SEP du nouveau lycée polyvalent de Créon, vous oblige, faute d'ambition sur la carte, à fermer des formations ailleurs dans l'académie...

Madame La Rectrice, il est évident que s'il ne nous est pas présenté, lors de ce CSA Académique, des éléments plus rigoureux et donc plus convaincants que ceux qui nous ont déjà été présentés, alors non seulement la FNEC FP-FO votera contre ces projets, mais en plus, le SNETAA-FO, le syndicat de la Voie Pro, continuera à soutenir la mobilisation des établissements qui refusent d'être victimes de décisions injustifiables.

Les projets d'ouvertures et de fermetures de spécialités, d'options et de langues.

Aucune de ces ouvertures ne permettront aux établissements d'avoir des heures supplémentaires, tout se fera à moyens constants pris sur l'autonomie des établissements, et mettront les disciplines en concurrence. Pour la FNEC FP-FO ce n'est pas acceptable, car toute ouverture doit être suivi de moyens supplémentaires afin de réellement améliorer les conditions de travail de tous !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO
Olivia Queysselier, Kévin Bastien,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.